



Accusation suite à un enquête de satisfaction Anonyme

Par titi68, le 28/11/2016 à 16:26

Bonjour,

Cavalière dans un centre équestre, une enquête de satisfaction Anonyme a été envoyée à l'ensemble des licenciés (plus de 300). Après résultat (non connu des cavaliers à ce moment-là) un petit nombre de cavaliers (moins de 10) ont été "invités" à une réunion avec la direction.

Direction, qui a souhaité discuter des réponses de l'enquête et qui ont ouvertement sur les dires de la monitrice, accusé ces cavaliers d'avoir mis des annexes négatives en rapport avec les questions de l'enquête et qui n'as pas hésité à faire comprendre que si les enquêtes étaient signées les personnes seraient virées.

Avons nous des droits du fait que l'enquête était anonyme? que les personnes ont été accuser sans preuves

et sachant que les enquêtes ont été envoyées directement à la direction , qui n'a pas hésité à confier celles qui posaient problèmes à la monitrice pour qu'elle s'occupe du "problème" (monitrice qui n'a pas hésité à montrer les enquêtes à des personnes qui ne travaillent pas pour le centre équestre)

Je vous remercie d'avance si quelqu'un à une réponse.